

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jean-Pierre Boutin

<https://www.cadre21.org/membres/6fec1a5eeb2f2daca2cb2eb2>

Date d'obtention : 2022-03-01 21:31:56

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1- Recevoir le signalement, rassurer, épauler.
 - 2- Valider avec la victime, utiliser la fiche fournie avec la trousse.
 - 3- Vérifier la situation avec les autres personnes impliquées, les témoins.
 - 4- Rencontre avec l'instigateur (sauf si malveillance évidente)**
 - 5- Saisir les appareils sur lesquels des photos pourraient se trouver, les faire fermer par leur propriétaire, les déposer dans le sac et sceller.
 - 6- Contacter SQ
 - 7- Contacter les parents
- * Toujours protéger l'intégrité physique et psychologique
- * *Si malveillance apparente, contacter SQ

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La prise de décisions n'est pas toujours facile, il m'apparaît très utile d'avoir la trousse avec ses références à portée de main. Ma première idée ne s'est pas toujours avérée être la bonne action à poser.

Toujours rassurer et protéger les jeunes impliqués.

La production d'images peut être traitée en pornographie juvénile. Saisir les appareils pour éviter toute propagation. Informer les jeunes du processus.

L'école n'est pas toujours impliquée. Si la divulgation vient des parents, référer aux policiers. Si l'information provient des policiers, l'école n'est pas mandataire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La rencontre avec l'initiateur. Il faut rester impartial, ne pas juger le jeune et l'accompagner mais aussi déceler si une intention malveillante peut être prêtée au geste. À cette étape, on peut rencontrer de l'opposition, notamment face à la saisie de l'appareil. Il est important de ne pas nuire à la situation et à l'éventuel travail des autres acteurs qui vont prendre part à la suite des choses (policiers, DPCP)



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

